L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 1er AVRIL 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
D. BIDWELL.....Directeur

SAMEDI SOIR, 29 Mars—Huitième et dernière semaine de la
Compagnie du Union Square Theatre de SHOOK & COLLIER.

Samedi, Lundi, Mardi, Mercredi — Dernière représentation — Storm Beaten
Jeudi soirs. — Lights o' London.
LE JEUDI EN MATINÉE.
Vendredi, Samedi et Dimanche soirs
SAMEDI EN MATINÉE.
Lundi, 6 avril—LAWRENCE BARRETT.
28mars—

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL,
Rue St. Charles

Lundi, 30 mars—Matinées Mardi et Samedi.
L'évènement principal de la saison de l'Exposition
WALLACK'S
New York Theatre Company
Dans le dernier succès de New York.
VICTOR DURAND.
UNE GRANDE PIECE
UN FORT PERSONNEL
5 Avril—Wallack's LADY CLARE.
28 mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE
De Bidwell.
Rue St. Charles.

DIMANCHE, 29 mars—Matinées MERCREDI et SAMEDI.
Le Madison Square Theatre
jouera la
PIECE COMIQUE A GRAND SUCCES
THE PRIVATE SECRETARY,
Avec un personnel spécial de Madison Square.
Dimanche, 5 avril — YOUNG MRS. WINTHROP. 28mars—

Nouveautés d'automne et d'Hiver
—CHEZ—
GODCHAUX
MAGASIN DE
LINGE
CONFECTIONNE
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.
Nous ferons l'ouverture de
Nos nouveautés
EN
Habillements pour
hommes
Jeunes Gens et
Enfants
A
DES PRIX TRES MODIQUES.
Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

Fabrique de cornichons Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
RACKUS & BRISBIN.
Cornichons et dessus de fenêtres en fer galvanisé. Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine.
19 sept—1m NOUVELLE-ORLEANS

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 206, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique au mort sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses à la science de médecine éminente est remise impossible. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M. 31 et 3 : elle a des remèdes infaillibles qui rendent les sourds-muets et aveugles. Toute entre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6mars—1m

L. DUPLESIX — Agent général d'affaires — Satchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquis en cette science, offrent aux commerce et aux étrangers de grandes facilités pour obtenir un achat de propriété, placement de capitaux et produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 31mars—

A louer.
Le bateau à vapeur Mabel Clemens est prêt à faire tout pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du lundi de la Nouvelle-Orléans.
3 fév—1y

Bandages Herniaires, Brodelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faite sur commande et ajustée par
A. McDERMOTT,
152 rue du Champ, Nlle-Orléans.
N.B.—Chaque instrument est garanti de cous satisfaction, sous tous rapports.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme : J. D. RANKIN, Député Greffier.
4mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.
Seraphina Liberman vs. Elijah Liberman, demandeur, est et demeure ordonné par la Cour au bénéfice des créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alphonse Phillips, notaire en cette ville, le JEUDI, le 2me jour d'avril 1885, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires de la dite demanderesse et pour élire un syndic, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens de la dite Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 26 février 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Jermars—3f et 30 Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.
George D. Hite vs. Sa Créanciers. No 13,861. Division A.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionaire soit acceptée comme il est demandé dans la pétition ci-dessus, qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée pardevant John Henkenjoff, notaire le jour d'avril 1885 dans le but de nommer un syndic des dits créanciers et s'occuper de toutes autres affaires dont ils pourront être légalement saisis, en attendant que toutes procédures contre les biens et la personne du dit George D. Hite soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, le 26 mars 1885.
Signé A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme : JAMES D. RANKIN, député greffier.
29 mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans.
E. M. Hogan & Co., vs. Leurs créanciers. No 13,613.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de E. M. Hogan & Co., et assoc. de Henry F. Warner individuellement et comme membre de la dite raison sociale, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Samuel Flower, Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le dixième jour d'avril 1885, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les biens de la dite raison commerciale et les biens individuellement et comme membres de la dite raison sociale soient suspendues, et que Alphonse Phillips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1885.
(Signé) S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Greffier.
1 avril—4f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.
J. O. Terry & Sons et al. vs. Leurs Créanciers. No. 13,573. Division B.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de J. O. Terry & Sons et associé de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant Jos. D. Taylor, Esq., notaire en cette ville, JEUDI, le 2me jour d'Avril 1885, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens de la dite raison commerciale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry et O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soient suspendues, et que Henry Duffilho, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Greffier.
4mars—3f

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE D.
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle - Orléans, Lne.,
MARDI, 14 AVRIL 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Plus de renseignements, écrire, demander, ou donnant son adresse.

IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 en plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

Spectacles, Bals, etc.

GRUNEWALD OPERA HOUSE
Rue Baronne, près Canal.

REPRÉSENTATIONS DE BOLTON.
Voyages Pittoresques à travers l'Europe.
400.....Vues Brillantes.....400
30 mars—"De Venise à Rome."
31 mars—"Les Iles Anglaises."
1er avril—"L'admirable Paris et les Alpes."
2 avril—"Le Rhin jusqu'à Berlin."
3 avril—"St Petersbourg aux Pyramides."
4 avril—"De Venise à Rome."
Prix, 50 et 25 cts. Tickets pour la série $1 et $1.50. Matinées, le Mercredi et le Samedi, à midi. 29 mars—

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.
Semaine commençant lundi, 30 mars.
Première représentation de
"A TALE OF ENCHANTMENT."
Rivalisant de splendeur scénique avec le célèbre
BLACK CROOK!
Sous la direction de John R. Allen, tel que la pièce a été primitivement produite au cette ville.
20.....Belles jeunes personnes.....20
Dans la Marche des Amazones.
Début des DANSEUSES ESPAGNOLES.
Mise en scène superbe ! Admirables costumes ! Nouveaux effets mécaniques et grandes transformations des théâtres de Chicago.
Matinées les mercredis, samedis et dimanches. Pas de représentation le Vendredi Saint.
Entrée, 10 cents. 31 mars—

Grand Rendez-vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à Dix Sous.
Rue du Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSÉE.
Poule à face humaine; la merveilleuse famille DeLaugue; Hercules, l'Homme-Vapeur; le Thaumascope Electro-Musical de R. A. Stendell; M. Léon, l'homme fort; la cage de la Famille Heureuse; l'Orchestre juvénile de Lehmann; la femme à Barbe; THESPIA; l'Horloge Apostolique; Prof. Angel, les Oiseaux Savants; et d'autres curiosités qu'il serait trop long d'énumérer.

DANS LE THÉATRE.
Miss Emma Veanella, la célèbre danseuse de corde; Elmo de Rock, l'excentric; Allen et West, Pair Musical; J. H. Symonds, comique; le Grand Kissel, Idaletta et Wallace, Homme Poisson et Reine de l'Eau; Allen J. West, Artiste Musical; Ventriloques et Artistes en tous genres; Louis St. Clare, Vocaliste à double voix et autres.

10c. Ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. 10c.
Entrée pour le tout—Dix Sous.
27mars—

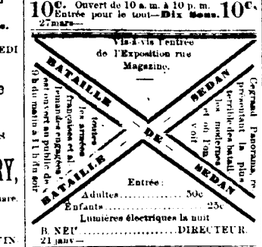

21 janv—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

Une femme d'une RARE DISTINCTION désire occuper des maintenant un poste de sa SE FAIRE PARTICULIER dans une famille de haut rang ou tel autre emploi en rapport avec son éducation et sa position sociale. Elle parle couramment le français, l'anglais et l'allemand. Prière de s'adresser pour plus amples renseignements sous la lettre A, POSTE RESTANTE, NEUCHATEL (Suisse). 2 avril—2 6 10

Un coiffeur français, bon salonnier, trois ans d'Amérique, demande du travail. Sa adresser à M. Lefebvre, 240 rue Decatur. 31mars—2f.

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à vingt-cinq (160) arpents, faisant face au fleuve vis à vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un asylum d'un pied de diamètre pour arroser la rivière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures. 15 mars—

A VENDRE

A vendre—Rare chance—A vendre, petit Bar Room. Spécialité d'absinthe. S'adresser, 22, rue Bourbon. 31 mars—4f

A vendre, à l'amiable, Une belle résidence à 2 étages située rue du Bayou No 271 entre Claiborne et Robertson, mesurant 40 pieds de face sur 185 pieds de profondeur.
Deux lots de terre contigus sur la rue Annunciation, 1er District, entre les rues Robin, Constance et Race, mesurant chacun 30 pieds de face sur 128 de profondeur, consistant en une belle résidence simple à 2 étages portant le No 201, et une maison double à 2 étages portant les Nos 203 et 205.
Pour les conditions, s'adresser 366 rue Dauphine, 2me District. 29 mars—7f

A vendre une propriété de valeur et bien située, No 150 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis B. Perret, 38 Place de la Bourse. 18 jan—3f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

A LOUER

A louer—Meublée ou non, la maison rue Religande, No 122. S'adresser sur les lieux. 10 mars—1m.

Avis aux Créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans.
Insolvabilité de G. Jacquet vs. No 13,913. Division D.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison sociale de G. Jacquet et aussi de G. Jacquet et E. M. Valette individuellement et comme membres de la raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alphonse Phillips, notaire en cette ville, LUNDI, le 2me jour de mai 1885, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic, et dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Andrew Wilson, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 30 mars 1885.
(Signé) S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Greffier.
1 avril—4f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.
Seraphina Liberman vs. Elijah Liberman, demandeur, est et demeure ordonné par la Cour au bénéfice des créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alphonse Phillips, notaire en cette ville, le JEUDI, le 2me jour d'avril 1885, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires de la dite demanderesse et pour élire un syndic, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens de la dite Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 26 février 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Jermars—3f et 30 Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.
George D. Hite vs. Ses Créanciers. No 13,861. Division A.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionaire soit acceptée comme il est demandé dans la pétition ci-dessus, qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée pardevant John Henkenjoff, notaire le jour d'avril 1885 dans le but de nommer un syndic des dits créanciers et s'occuper de toutes autres affaires dont ils pourront être légalement saisis, en attendant que toutes procédures contre les biens et la personne du dit George D. Hite soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, le 26 mars 1885.
Signé A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme : JAMES D. RANKIN, député greffier.
29 mars—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Carl Stockmeyer vs. Christophe W. Dietz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No 13,356—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 mai, 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
Quatorze lots de terre bornés par les rues Ouisage, Galvez, Miro et Lapeyrouse. Les dits lots sont situés dans le Faubourg Trémé de cette ville et désignés par les numéros onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre, dans l'Ilet numéro 25, sur un plan dressé le 22me jour de février 1837, par L. Brugier, et déposé en l'étude de Adolf Maurean, notaire en cette ville. Les lots onze et douze mesurent chacun trente pieds cinq pouces de face sur Galvez, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Les lots numéros treize et quatorze, ainsi décrits, mesurent chacun vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ouisage sur une profondeur de cent quarante-huit pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente-deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de cent quarante-huit pieds sept pouces et sept lignes entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1er 8,15,22,29, mai 2

Fuchs & Lang vs Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,174—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 mars 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci après désignés, MERCREDI, 1er avril 1885, à 10.30 heures a. m., des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :
Trente-deux (32) rames 88, & C. papier pour livre 28x42 quatre-vingts livres, maintenant à mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31mars—31—1er avril

Edmund J. Hart vs. E. T. Manning et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 11,585—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28e avril 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situés dans l'Ilet numéro cinquante six, dans le faubourg Avart, anciennement ville et paroisse de Jefferson, en cet Etat, borné par les rues Pitt, Bouscquié, Somat et Dufossat et désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf et dix sur un plan de William Worley, vérifié, dressé par feu Jude de C. C. Ludredgeau, notaire. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face, le lot numéro sept mesure trente et un pieds de face et le lot numéro huit mesure trente pieds de face sur la rue Pitt, sur une profondeur chacun de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Pitt et Somat. Les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Somat, sur une profondeur chacun de cent vingt-cinq pieds, le tout au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26mars—2,9,16,23,29avril

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Michael R. McGraw, agent contre M. et Mme Michel Vallon Wall.

DEUXIÈME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—Vente—En vertu d'un writ d'Alfert facias à moi adressé par l'honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le LUNDI 13 avril 1885, à onze heures A. M. en face du mur bureau No 50 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti les propriétés suivantes, à savoir :
Un cheval bai, un set de harnais, un wagon Ice wagon, portant le No 227 et un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
1 avril—1,8 13

Avis aux Créanciers.

Villeré & Hébrard, etc., vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans. No 13,042—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire que à moins autres personnes ne s'intéressent d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught syndic provisoire des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26 mars—26, 1—avril

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Bertrand Johnca alias Julia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans, No 13,926—Division—Attendu que F. S. Witz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Bertrand Johnca alias Julia, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
1er avril—1 5 10

Succession de Mme E. R. Hennen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,698—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cette succession a été ouverte, et que Jules Morris, Exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.

Succession de Marie Joseph Marioux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,212—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte final présenté par Lionel L. Levy et Joseph Migdell, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26 mars—26 31 av4

Succession de François Fernand Hennen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,874—Division A—Attendu que Mme Eléonore Hennen, agissant et avisé de fait de Mme Vesvre Henrique, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu François Fernand Henrique, décédé—avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27mars—27, 31—5avril

Succession de Bertrand Johnca alias Jungus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,881—Division A—Attendu que F. S. Witz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bertrand Johnca alias Jungus, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 mars—27 31—5 avril

Succession de Emile Gauchet de l'Isle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,875—Division A—Attendu que Joseph Amédée Gauchet de l'Isle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Gauchet de l'Isle décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 mars—27, 31, 5 av.

Succession de Mme Charlotte Piffet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,421—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte final présenté par Lionel L. Levy et Joseph Migdell, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 mars—27 31—av 5

Succession de Mme Robert Tarit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,340—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wills, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27mars—27, 31—5avril

Succession de Bertrand Johnca alias Jungus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,881—Division A—Attendu que F. S. Witz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bertrand Johnca alias Jungus, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 mars—27 31—5 avril

Succession de Mme E. R. Hennen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,698—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cette succession a été ouverte, et que Jules Morris, Exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26mars—29 1 3 avril

Succession de Marie Joseph Marioux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,212—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte final présenté par Lionel L. Levy et Joseph Migdell, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26 mars—26 31 av4

Ventes Pour Taxes d'Etat
—DE—
PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à onze heures a. m., SAMEDI, le 9ème jour de Mai, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans la année 1883 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que toute les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit :

VINET, NICHOLAS VALERY—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 271, le dit lot mesure 30 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

VINET, NICHOLAS VALERY—
Taxe de 1883, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 271, le dit lot mesure 60 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

VINET, NICHOLAS VALERY—
Taxe de 1883, montant à.....$7 20
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Français et Solidelle, désignés comme lots Nos. 5, 6, 9, 10, 12 et 14 de l'Ilet No. 204.

VINET, NICHOLAS VALERY—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, Marigny, Mandeville et Peters, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 1, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 83 pieds.

BARRETT, MICHAEL J.—
Taxe de 1883, montant à.....$6,750
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, Marigny, Mandeville et Peters, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 179, les dits lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet mesurent 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

DILLIAN, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$9,250
Taxe de 1884, montant à.....$4,500
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Front, Marigny, Mandeville et Peters, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 6, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 120 pieds.

MCNAMARA, SUSAN M'ME THOS.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 50
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Eighth, Chestnut, Peter et Alix, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 40, mesurant 32 pieds de face à la rue Eighth sur une profondeur de 120 pieds.

TAYLOR, SIMON—
Taxe de 1882, montant à.....$30
Taxe de 1883, montant à.....$30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Dauphine, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 46, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Decatur et Franklin.

ZINC, JOHN M'ME—
Taxe de 1882, montant à.....$8 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Madison & Monroe, Homer et Jackson, désignés comme parties des lots Nos. 3 à 8 et des lots Nos. 14 & 15 de l'Ilet No. 131, mesurant 65 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 297 pieds.

ZINC, JOHN M'ME—
Taxe de 1883, montant à.....75c
Un quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Madison, Homer et Jackson, désignée comme partie du lot No. 12 de l'Ilet No. 131, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 99 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu